

Prénom et nom
Adresse
Code postal et ville
Téléphone
E-mail

Fait à, le

Lettre recommandée avec avis de réception

Mise en demeure de restituer la garantie locative

Envoyée par le locataire quand le délai de restitution est dépassé. Logement loué au Luxembourg. Pour un bail conclu avant le 1er août 2024, faites vérifier la majoration avant l'envoi.

Destinataire Bailleur ou agence
 Adresse

Logement Situé adresse, étage, code postal et localité
 Bail signé le
 Bail conclu ☐ depuis le 1er août 2024 ☐ avant cette date
 Clés remises le

Sommes dues Garantie restant due en euros
 Loyer mensuel sans les charges en euros

Délai et paiement Délai expiré le un mois après les clés (moitié) ou après les décomptes (solde)
 Sur le compte IBAN
 Ma nouvelle adresse

Madame, Monsieur,

Le délai de restitution de la garantie locative prévu à l'article 5 de la loi du 21 septembre 2006 a expiré à la date indiquée, sans que la somme me soit rendue.

Je vous mets en demeure de me verser, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de ce courrier, la garantie restant due sur le compte indiqué ci-dessus ou, si une banque la détient, de lui donner votre accord pour sa libération. À partir de cette mise en demeure, la partie restant due est majorée de 10 % du loyer mensuel en principal pour chaque période mensuelle commencée en retard, comme le prévoit cet article.

À défaut de paiement, je saisisrai la justice de paix du lieu où se situe le logement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le locataire

Date et signature